

Education nationale : engagez-vous, qu'ils disaient !

ON APPELLE ça une expérience pilote : les profs des Côtes-d'Armor ont reçu une invitation du rectorat pour s'engager au sein du service national universel (SNU) et devenir, une semaine durant, « adjoint au chef de centre, cadre de compagnies ou tuteur de maisonnées ». Garde à vous !

Pour assurer ces « fonctions d'encadrement », l'administration chargée du SNU a prévu une carotte : de 60 à 100 euros par jour selon le grade et, juré, les volontaires seront remplacés. « *Le rectorat a reconnu*

qu'il devrait recruter en 2020 des contractuels pour les remplacements, tellement on manque de profs dans le département... Et on va mobiliser des personnels pour jouer à l'adjudant Kronenbourg ? C'est une blague ! » peste Stéphane Chiarelli, du syndicat SNUipp-FSU (primaire).

Chef, oui chef !

Gag supplémentaire : lors d'un comité technique ministériel (5/2), le DRH de l'Education nationale a reconnu ne pas être au courant de l'initiative bretonne. Et, selon les

syndicats, faute de texte réglementaire, le doute plane sur les primes promises... Mais pas de problème pour les remplacements, assure Gabriel Attal, secrétaire d'Etat chargé du SNU : « *Il s'agira d'une période où les cours sont terminés.* » Euh... sûr ? Les profs qui s'engageront au SNU devront suivre une formation de cinq jours au printemps et encadrer les jeunes pendant onze jours entre le 22 juin et le 3 juillet. Et Attal de reconnaître : « *La note a peut-être besoin d'être clarifiée...* »

Oh, si peu !